

**ENJEUX PRIORITAIRES ET TYPES DE CONDUITES  
DES FAMILLES POPULAIRES  
FACE A LA PRECARITE**

**NOTE DE SYNTHÈSE DU RAPPORT FINAL**

**Catherine DELCROIX  
avec la collaboration de Daniel BERTAUX  
et Corinne SAINT MARTIN, David ROHI, Sami ZEGNANI**

**Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques**

**Recherche  
financée par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales  
en réponse à l'appel d'offres 'Précarité, Trajectoires, Modes de vie'**

**décembre 1998**

## SYNTHÈSE

L'objet de cette recherche était de mieux comprendre les situations de précarité. En enquêtant auprès de trente familles d'une cité HLM de Toulouse, nous avons cherché à décrire ces **situations**, les **parcours** des personnes et des familles qui s'y retrouvent, leurs **logiques d'action** et leurs **objectifs à long terme** ; autrement dit : **leurs présents, leurs passés et leurs espérances**.

Selon la représentation collective, fort stéréotypée, des populations vivant dans les cités, celles-ci sont composées de familles atteintes par le chômage, démobilisées, démoralisées, incapables d'exercer une action éducative sur leurs enfants. Une explication est ainsi proposée aux conduites 'déviantes' des jeunes des cités.

Cette image ne correspond pas du tout à ce que nous avons pu observer. Certes certains jeunes ont parfois des comportements déviants ; mais les parents nous ont paru faire tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir ce type de conduite. Ils mobilisent à cet effet toutes les ressources dont ils disposent dans des environnements agressifs et discriminatoires vis-à-vis de leurs enfants.

Il est évidemment beaucoup plus facile, et c'est ce qu'oublient les gens qui répètent mécaniquement le stéréotype en y ajoutant la réprobation morale, d'élever ses enfants dans le droit chemin quand on dispose d'un environnement qui leur est favorable et de ressources matérielles importantes.

Nous pensons avoir montré tout au long de ce rapport qu'au contraire du stéréotype, la plupart des familles que nous avons rencontrées se caractérisent par un degré élevé de mobilisation de leurs énergies, tant dans la sphère du travail que dans celle des efforts éducatifs.

L'étude des situations des familles nous a amené à présenter dans la première partie leurs **budgets** et leurs structures de consommation ; il est apparu que la plupart des budgets situent les familles aux alentours de la ligne des bas revenus, dite aussi ligne de pauvreté ; soit 4000 F par mois et par unité de consommation.

Notre enquête sous forme de récits croisés auprès des différents membres de chaque famille a permis de reconstituer leurs **parcours de vie** avec précision, et de faire apparaître nombre de récurrences entre eux. L'étude de ces parcours, et des trajectoires qui ont conduit les personnes dans des situations de précarité, nous a amené à les réinscrire dans une histoire collective.

Cette histoire est celle de la formation et du renouvellement du monde ouvrier à partir notamment de milieux ruraux. Historiquement ce processus, après avoir mobilisé des flux anthropométriques venant des campagnes françaises puis belges, espagnoles, italiennes, polonaises, portugaises, a commencé à s'alimenter en Afrique du Nord à partir des années 50 et 60. Les chefs de familles rencontrés font massivement partie de ce dernier flux. Ils sont

arrivés en France, jeunes célibataires, dans les années 60 et début 70. C'est leur inscription dans ce flux collectif de renouvellement du monde ouvrier qui donne la clef de leurs parcours de vie, bien plus encore que leur origine étrangère.

A la différence des générations précédentes d'immigrants, celle-ci n'a pu compter sur une vague d'immigration ultérieure qui, en la remplaçant dans les emplois situés au bas des hiérarchies du système productif, lui aurait permis de s'élever. En effet, en 1974 les portes de l'immigration se sont fermées derrière elle. Ses membres se sont donc trouvés bloqués aux plus bas niveaux hiérarchiques et dans les branches dans lesquelles ils avaient été placés initialement ( Bâtiment et Travaux Publics, transports, nettoyage industriel ) quels que soient les efforts de formation qu'ils aient consentis ; alors que dans d'autres circonstances, bon nombre d'entre eux auraient pu poursuivre et faire de meilleures carrières professionnelles.

Les familles des travailleurs immigrés se sont formées par regroupement. Des enfants sont nés en France. Il est indéniable que les systèmes de transferts sociaux (allocations familiales, sécurité sociale...) assez complets ont permis d'aider à satisfaire les besoins primaires de ces familles (nourriture, logement, santé, éducation).

Au fur et à mesure que les enfants grandissaient les projets de retour au pays des parents se sont estompés. Les épouses se sont mises à chercher de l'emploi ; pour ce faire elles se sont impliquées d'abord dans les réseaux de sociabilité du quartier ; ayant trouvé un emploi, souvent à travers des associations, principalement dans le travail de nettoyage de bureaux ou le ménage chez des particuliers, elles ont pu procéder avec l'accord de leur mari et l'aide des aîné(e)s à une réorganisation du mode de vie familial.

Le quartier de Bagatelle constitue pour la plupart d'entre elles le lieu où elles ont découvert une autre façon de vivre, construit un capital de relations sociales - y compris avec les agents des institutions locales - qu'elles continuent à développer ; le lieu où elles se sont affirmées en tant que sujets, notamment à travers l'apprentissage de la conduite automobile. Bien que très conscientes des dangers que leurs enfants courent dans le quartier elles y sont très attachées.

Après avoir découvert et décrit les situations, puis les parcours, il nous restait à comprendre les **objectifs** poursuivis aujourd'hui par ces familles. Il est apparu à ce propos que pratiquement toutes concentrent leurs efforts sur le **devenir de leurs enfants**, et ce d'autant plus que la carrière professionnelle des hommes paraît bloquée. Les parents font tout ce qui en leur pouvoir pour tenter d'assurer la réussite scolaire et l'insertion professionnelle de leurs enfants, et pour les préserver des nombreux risques présents sur le quartier.

Mais ces efforts se font dans un **contexte** global qui s'est profondément détérioré. Le chômage de masse a amené une dégradation des conditions de travail et des salaires des pères. Il atteint de plein fouet les chances d'insertion des enfants, d'autant plus massivement que s'y ajoutent désormais des discriminations à l'embauche.

Ce dernier point rappelle que la précarité n'est pas seulement une question économique mais aussi une question de droits et d'accès aux droits. Nous avons montré, à partir de l'exemple développé par David Rohi de l'accès à la nationalité française, que **plus l'accès à un droit donné est primordial pour un demandeur en raison de la précarité de sa situation, plus il lui est difficile de l'obtenir en raison de cette même précarité.**

Bien des processus qui ont été observés sur le cas des familles immigrées se retrouvent dans le cas de familles françaises d'origine rencontrées par nous à Bagatelle. Il s'agit en effet de processus liés non pas à l'immigration mais à la condition ouvrière ou populaire.

Tel est également le cas pour les femmes chefs de famille vivant à Bagatelle. Elles font elles aussi partie du monde ouvrier, elles sont confrontées aux mêmes difficultés et ont les mêmes aspirations pour leurs enfants.

L'un des résultats les plus frappants de notre enquête est **la faible proportion de familles vivant principalement de l'aide sociale.** A strictement parler on ne devrait pas compter dans cette catégorie les personnes qui ont été victimes d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, qu'elles touchent déjà l'allocation d'adulte handicapé ou une pension d'invalidité ou que leur dossier soit en attente de décision. Or ces cas sont assez nombreux, ce qui ne saurait d'ailleurs surprendre puisque l'on a affaire à la fraction du monde ouvrier qui est la plus exposée aux accidents. Est-il besoin de rappeler ici que la même loi (sur les accidents du travail) qui exonère pratiquement les employeurs de toute responsabilité en cas d'accident, confère aux victimes le droit de toucher un revenu de substitution provenant des fonds de copropriété sociale auxquels ils ont contribué lorsqu'ils travaillaient ? Que cette loi soit appliquée avec la plus grande parcimonie, obligeant les victimes à vivre de l'aide sociale en attendant une décision qui leur rende justice, ne devrait pas conduire à les considérer comme des assistés.

Une société qui a bénéficié, pour la modernisation de ses infrastructures et la production de ses richesses, de ces sacrifices anthropométriques devrait d'ailleurs faire preuve de plus de reconnaissance.

Quoi qu'il en soit, sur les trente familles six seulement sont au RMI ; les vingt-quatre autres vivent principalement des revenus de leur travail présent ou passé, et des droits aux transferts sociaux (par exemple les allocations familiales) obtenus par ce travail.

De manière générale, pour analyser la situation financière des familles en situation de précarité il nous semble nécessaire de bien distinguer entre trois sources de revenus : les revenus du travail actuel (salaires) ; les revenus de transfert correspondant à des droits (en général acquis par le travail passé) ; et les aides sociales. Compte tenu de la pression actuelle sur les salaires la part de ceux-ci dans le revenu total tend à diminuer toutes choses égales d'ailleurs ; ceci ne signifie pas que les gens travaillent moins, mais qu'ils sont des **travailleurs mal payés** (*working poor*).

Ceci signifie aussi que la part relative des transferts sociaux et des aides sociales devient importante, et vitale pour le maintien en équilibre des budgets familiaux.

Par souci de comparaison les revenus par unité de consommation des familles rencontrées ont été calculés et comparés à la moyenne nationale. Il est apparu qu'ils se trouvent distribués dans une fourchette allant de 2500 F à 5500 F, soit aux alentours de la ligne des bas revenus par unité de consommation (4000 F en 1999).

L'étude fine des budgets de ces familles ne nous a pas amené à découvrir des 'pièges de pauvreté' (*poverty traps*), c'est-à-dire des situations dans lesquelles il est plus avantageux de toucher l'aide sociale que de reprendre un emploi.

Par contre en comparant les budgets entre eux nous avons pu observer des différences dans les structures de consommation ; elles trouvent leur sens dans les préoccupations des parents pour assurer le devenir de leurs enfants. En d'autres termes nous pensons avoir mis en évidence une corrélation entre **niveau de revenu et style de pratiques éducatives**.

Dans les familles les plus pauvres les choix budgétaires portent sur la volonté de payer régulièrement le loyer et d'être en règle en sacrifiant toute dépense non indispensable (essentiellement les loisirs). Ce sont les paiements obligatoires et les études des enfants qui sont privilégiés. Les pratiques éducatives sont orientées vers la protection des enfants, qui sont maintenus à l'intérieur du foyer ; elles se rapprochent d'un idéal-type que nous avons appelé des pratiques de 'fortin'.

Dans les familles disposant d'un revenu un peu supérieur les moyens supplémentaires sont consacrés à éviter de trop fortes frustrations aux enfants, par exemple en matière vestimentaire (achat de vêtements "de marque").

Là où les moyens sont encore un peu plus élevés, le superflu est consacré à permettre aux enfants d'avoir plus d'activités à l'extérieur de la famille. Les pratiques familiales préconisées se rapprochent alors de l'idéal-type que nous avons appelé des pratiques de 'passage', caractérisées par une ouverture contrôlée.

Ces différences dans le style des pratiques éducatives ne nous semblent pas tant relever de modèles éducatifs différents que de niveaux différents de ressources matérielles. Nous avons entendu plusieurs fois des parents décrire comment leurs pratiques éducatives ont évolué en fonction de leur situation matérielle.

Parmi les autres ressources que mettent en oeuvre les parents dans leur action éducative figurent leurs ressources subjectives (par opposition aux ressources objectives, aussi appelées 'capitales' par Pierre Bourdieu) et notamment leurs ressources communicationnelles. La recherche a permis à ce propos de vérifier une nouvelle fois l'hypothèse élaborée au cours d'une enquête de terrain précédente (à Nantes-Nord), à savoir que dans les familles où les parents et en particulier les pères communiquent avec leurs enfants,

leur racontent par où ils sont passés, partagent avec eux leurs expériences de vie et les leçons qu'ils en ont tirées (leur '**capital d'expérience biographique spécifique**'), les enfants semblent mieux préparés à réussir une insertion.

Il faut aussi mentionner comme ressource éducative l'exemple qu'ils donnent à leurs enfants en se battant au quotidien pour gagner leur vie et celle de leur famille, faisant ainsi preuve de courage et de ténacité.

En résumé la plupart des parents rencontrés nous ont paru fournir de très gros efforts pour tenter d'assurer l'éducation et le devenir de leurs enfants. Comment expliquer alors que les résultats soient plutôt mitigés ?

Les parents ne sont pas les seuls acteurs dans la construction du devenir de leurs enfants . Leurs pratiques se heurtent à de forts vents contraires. Au nombre des difficultés, dont le faible niveau de ressources financières, il faut compter **les discriminations institutionnelles à l'égard des enfants des cités non seulement à l'embauche mais en amont**, lorsqu'il faut trouver un **stage** pour terminer un cycle d'études et obtenir un diplôme.

Quatre types d'agents éducatifs participent simultanément à l'effort collectif de socialisation et d'éducation : les parents, les enseignants et d'autres professionnels, les camarades appartenant au groupe de pairs, et le jeune lui-même en tant qu'autoformateur. Mais tous ne travaillent pas dans le même sens .

Malgré un investissement massif en temps, en énergies et en bonne volonté, les résultats sont donc très diversifiés. Certains enfants font des études qu'ils terminent avec un diplôme (technique, général ou universitaire); d'autres sont en échec scolaire. Mais tous ont beaucoup de mal à trouver un travail rémunéré. Beaucoup font d'énormes efforts pour s'insérer, n'y arrivent pas ou ont peur de ne pas y arriver, et finissent par développer une grande agressivité vis-à-vis de la société environnante.

Pour comprendre pourquoi tant d'efforts arrivent aux résultats observés il faut chercher à comprendre le contexte. Grandir dans une cité comporte de nombreux risques, en particulier mais pas seulement quand on est d'origine immigrée.

Le premier de ces risques est peut-être celui **d'intérioriser très tôt une image négative de soi-même**, car cela touche au plus intime de la construction du sujet, de son 'idéal-du-moi' et de ses capacités d'action. Ce phénomène psychique a des causes sociales. L'une d'elles réside dans le discours public et semi-public qui se tient en permanence au sujet des immigrés. Un signe entre cent : des sociolinguistes ont montré comment chez de jeunes enfants le mot « Arabe » est utilisé de manière péjorative, y compris par les enfants arabes eux-mêmes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pierre Achard, Gabrielle Varro, François Leimdorfer, Marie-Christine Poudert, 'Quand des enfants migrants se traitent d'Arabe dans une classe primaire', *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol. 8 n° 2, 1992 ; pp. 191-210 .

L'une des mères interviewées nous a dit :

*« En venant en France, j'ai le sentiment d'avoir fait une erreur... Vous êtes arabe, vous êtes étrangers, vous êtes immigrés... Vous rentrez dans un bureau, on vous le fait sentir. Même la petite de six ans, elle le comprend..*

*Pourtant pour la vie, il y a des choses qui sont mieux ici que là-bas : la liberté, le droit de parler, le droit de se confier. Mais, nous, nous sommes toujours étrangers....*

Encore une fois : le risque que les enfants de la cité construisent d'eux-mêmes une identité négative qui les amènerait à des conduites agressives soit à l'égard des autres, soit à l'égard d'eux-mêmes, ce risque nous paraît absolument central. Nous sommes très conscients qu'il sera facilement sous-estimé, et pourtant il fournit l'une des clés essentielles pour évaluer les activités de nombreux professionnels qui travaillent à orienter le développement des enfants. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler une évidence, à savoir que la réussite ou l'échec des institutions éducatives se mesure en définitive à un seul critère : ce que deviennent les enfants qui leur ont été confiés. Or l'image qu'ils se sont formés d'eux-mêmes lors de leur enfance sera déterminante pour ce qu'ils deviendront.

C'est en tous cas dans cette perspective ( une perspective anthropométrique qui inclut les phénomènes sociopsychologiques) que nous avons réalisé l'enquête auprès des professionnels des institutions actives sur le quartier . Elle nous a amenés à découvrir que le principal clivage entre professionnels, loin d'opposer certaines institutions à d'autres, passe au sein même de chaque institution. Ce clivage distingue les professionnels qui ont pris conscience du risque central que courent les enfants des cités, et les autres. A un extrême on trouve par exemple le fondateur de Bagamômes, institution de la Caisse d'Allocations Familiales : il fait tout ce qui est en son pouvoir pour que les enfants qui lui sont confiés gardent ou reprennent confiance en eux-mêmes et en leurs capacités. A cette fin, il les écoute, cherche à les comprendre un à un, à répondre à leurs besoins différentiels tout en les entraînant dans des activités de groupe et de découverte du monde extérieur, et en s'appuyant sur des expériences vécues en groupe pour aider les enfants à se construire des projets et affronter les problèmes.

A l'inverse d'autres professionnels prendront une attitude très normative et moralisante, se référant à des modèles méritocratiques (très prégnants par exemple dans l'Education Nationale) ; ceux-là n'hésitent pas à humilier et à dévaloriser publiquement tel ou tel enfant ou adolescent sans jamais prendre conscience des effets dévastateurs de leur conduite stigmatisante.

Ces derniers peuvent s'appuyer sur une longue tradition française qui considère l'Etat en surplomb de la société et les agents de ses institutions en surplomb des simples citoyens, plus encore si ceux-ci appartiennent aux milieux populaires. Fonctionnaires ou non, ils se considèrent dans cette optique comme faisant partie d'un des bras normatifs de l'Etat. Vis-à-vis des

---

étrangers leur incompréhension et leur méfiance à l'égard des différences les portent à chercher à imposer l'assimilation complète<sup>2</sup>.

Les pragmatiques soucieux de constituer en véritables partenaires les publics auxquels ils ont affaire peuvent de leur côté s'appuyer sur les grandes orientations de la Politique de la Ville. Elles ont été développées notamment dans les travaux et rapports de Hubert Dubedout, Bertrand Schwartz et Gilbert Bonnemaison. A l'opposé d'une conception de l'Etat 'en surplomb', dans laquelle chaque administration poursuit séparément son action et n'en réfère qu'à Paris, l'esprit de la Politique de la Ville consiste à mettre les administrations au service des citoyens ; à partir des besoins et des problèmes de chaque habitant ; et pour ce faire à décloisonner l'activité des différentes institutions en les amenant à travailler ensemble au niveau local.

A travers nos observations de terrain nous avons pu constater maintes fois à quel point, d'un strict point de vue professionnel, les pragmatiques sont plus efficaces que les normatifs. Cela n'est pas étonnant dans la mesure où les premiers cherchent beaucoup plus que les seconds à comprendre les personnes et les groupes avec lesquels ils interagissent, leurs valeurs, leurs représentations, leurs croyances et leurs projets. Les seconds, parce qu'ils ne cherchent pas à connaître les mécanismes internes - psychiques, culturels, sociaux - de leurs publics, manifestent, compte tenu de leurs propres perceptions et valeurs ancrées, des attitudes et des conduites d'incompréhension. Ils prennent des décisions qui peuvent s'avérer moins efficaces, mais plus déstabilisantes pour les usagers, voire dangereuses pour eux-mêmes en raison des réactions violentes ainsi suscitées.

Ceci vaut aussi bien pour les fonctionnaires de police que pour les autres professionnels<sup>3</sup>.

On peut comprendre que, les institutions ayant pour mission de mettre en oeuvre des règlements, des règles, des procédures, leurs agents soient spontanément portés vers une attitude normative. Nous avons même montré

---

<sup>2</sup> Cette attitude très répandue est un archaïsme dogmatique en contradiction avec le travail effectué par le Haut Conseil à l'Intégration à partir de la définition qu'il donne du processus d'intégration : par le processus d'intégration, il s'agit pour le Haut Conseil à l'Intégration 'de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales et en tenant pour vrai que l'ensemble s'enrichit de cette variété, de cette complexité'. Haut Conseil à l'Intégration, *Pour un modèle français d'intégration*, La Documentation Française, Paris 1990.

<sup>3</sup> Une seule phrase, mais chargée de mépris insultant, peut déclencher la fureur de tout un groupe d'habitants. A titre d'exemple, lors d'une enquête précédente un gardien de la paix travaillant au sein d'un commissariat de banlieue de la région parisienne nous avait expliqué pourquoi il refusait de partir en mission de Police-Secours avec une de ses collègues. En effet, au cours d'une mission antérieure ils s'étaient rendus dans une cité dans laquelle une petite fille de quatre ans d'une famille africaine était tombée du huitième étage. En arrivant devant le corps de la petite morte ce collègue s'était exclamé : "une pondeuse de moins !". Les réactions des habitants présents, mis en fureur par cette phrase, ont obligé les policiers à battre précipitamment en retraite à la course, tandis que leur car était détruit. Pendant les semaines qui ont suivi aucune voiture de Police-Secours n'a pu entrer dans la cité. L'auteur de la remarque n'a pas été sanctionné.



dans le chapitre sur le CMPP que cette attitude enracine sa légitimité non seulement dans l'esprit administratif mais aussi dans des discours médicaux et des discours scientifiques (économiques, psychologiques, sociologiques, etc.) . Le problème vient de ce que les normes administratives, qui sont toujours à vocation universelle, correspondent en fait aux modes de vie et aux valeurs des classes moyennes. Si les agents administratifs se reconnaissent en elles, ainsi d'ailleurs qu'une bonne partie de leurs publics, en pratique ces normes sont fréquemment inadaptées aux conditions matérielles de vie des familles en situation précaire.

Cela, les professionnels pragmatiques et attentifs le comprennent fort bien. Ce sont eux qui, s'inspirant des suggestions qui leur sont faites par les usagers, innovent dans la mise en oeuvre de pratiques professionnelles efficaces. Nous en avons donné des exemples à propos de la PMI, de Bagamômes, du CMPP et des juges pour enfants . Certains de ces professionnels font cependant état d'une inquiétude : ils craignent qu'à force de s'adapter au public d'une cité telle que Bagatelle, ils perdent peu à peu la référence aux normes moyennes, ce qui pourrait - à leurs yeux - mettre en danger à la fois les acquis de leur formation et leur capacité à travailler dans d'autres milieux, donc finalement leur carrière.

Pour aller au fond du problème il nous semble indispensable de tenir compte des travaux scientifiques menés depuis trente ans aux Etats-Unis, en Angleterre, en Hollande et en Suisse sur la formation des sentiments de justice et d'injustice dans les relations sociales. Une équipe de sociologues dirigée par le professeur Jean Kellerhals a récemment publié une synthèse de ces travaux<sup>4</sup>. Il en ressort que **"les clivages sociaux sont particulièrement susceptibles d'engendrer des normes de justice différentes"**. Comme ce phénomène est absolument central dans la formation des attitudes et des conduites des habitants des cités, adultes ou jeunes, - ainsi bien sûr, mais d'une manière très différente, que de celles des professionnels -, il devrait être beaucoup mieux compris, et placé au coeur de la formulation des politiques sociales et des programmes de formation des agents de l'Etat .

Il manifeste en effet la coexistence de **deux façons contrastées de concevoir la justice et l'injustice**, dont l'une, celle des classes dominantes et moyennes, ignore l'autre et prétend à l'universalité. Des chercheurs hollandais résument ainsi leur conclusion : **"le principe du mérite prime dans le haut de la hiérarchie sociale, et celui du besoin dans le bas"**.<sup>5</sup>

Plusieurs études menées dans divers pays avec des méthodologies variées convergent vers cette conclusion et lui donnent un contenu précis.

Par exemple, le critère à partir duquel les gens mesurent la justice ou l'injustice d'une **distribution de revenus** est différent selon le statut socio-

<sup>4</sup> Jean Kellerhals, Marianne Modak, David Perrenoud, *Le sentiment de justice dans les relations sociales*, Presses Universitaires de France, Paris 1997.

<sup>5</sup> L. d'Anjou, A. Steijn et D. Van Aarsen (1995), 'Social Position, Ideology and Distributive Justice', *Social Justice Research*, vol 8 n° 4, pp. 351-384. Cité par Kellerhals et alii, 1997, *op cit* p. 52.

économique. Les sociologues américains W. Alves et P.H. Rossi ont montré que " les individus ayant un statut social élevé donnent davantage de poids aux considérations de mérite, c'est-à-dire à une règle de proportionnalité" (rétribution proportionnelle à la contribution) ; "à l'inverse les personnes de bas statut insistent sur la règle du besoin" (principe égalitariste du besoin) .

Dans l'expérimentation que ces deux auteurs ont faite les personnes de statut élevé qui ont participé trouvent juste d'accorder une augmentation de salaire pour chaque **année d'étude** supplémentaire, alors que les personnes de milieu populaire trouvent plus juste de l'accorder pour chaque **enfant** supplémentaire.

Bien entendu ces différences profondes de conception de la justice et de l'injustice ne tombent pas du ciel. Dans les milieux aisés on croit volontiers que le succès est dû aux capacités individuelles. On y est élevé dans cette idée ; elle fait partie du modèle culturel des milieux en question . Max Weber, réfléchissant sur la fonction de légitimation de l'ordre social remplie par la religion, avait déjà discerné cet aspect du phénomène : " l'homme heureux se contente rarement du fait d'être heureux ; il éprouve de surcroît le besoin d'y avoir droit. Il veut être convaincu qu'il 'mérite' son bonheur par comparaison avec d'autres, et que le moins fortuné aussi n'a que ce qu'il mérite (...). Si l'on entend par 'bonheur' tous les biens que constituent l'honneur, la puissance, la possession, et la jouissance (...) (ce sont ) les dominants, les possédants, les vainqueurs, les bien portants (qui sont ) les heureux." <sup>6</sup>

A l'inverse, le principe du besoin qui fonde le sentiment de justice (et d'injustice) dans les milieux populaires correspond au "sentiment que le monde est géré par des forces sur lesquelles l'individu n'a pas de prise" (Kellerhals et alii p. 52). Cette représentation collective découle des expériences vécues par les membres des couches populaires, en particulier dans le monde du travail mais aussi dans bien d'autres sphères de la vie.

On peut en trouver maintes illustrations dans les expériences de vie relatées par nos interlocuteurs de Bagatelle (voir notamment les parties II et III) . Ces expériences de vie, en particulier celles vécues dans les rapports sociaux organisant la sphère de l'emploi et du travail, leur ont amplement démontré que cette sphère n'était pas régie principalement par le principe méritocratique. Si tel était le cas ils auraient été récompensés en fonction de la quantité et de la qualité du travail fourni par eux, et des risques pris : il est clair qu'il n'en a guère été ainsi, clair aussi que les promotions des travailleurs manuels ne se font pas toujours ni même principalement au mérite.

Les études présentées par Kellerhals et alii ont également confirmé que les sentiments de justice et d'injustice se fondent sur des comparaisons soit avec

---

<sup>6</sup> Max Weber, 'Introduction' à 'L'éthique économique des religions mondiales', traduction française de Jean Pierre Grossein publiée in Max Weber, *Sociologie des religions*, Gallimard, Paris 1996 ; pp. 337-338 . Jean-Claude Passeron voit dans ce passage "la formulation la plus lapidaire de la théorie weberienne de la légitimité" au sens où Weber y aurait identifié ' la forme originarie de toute pensée du privilège par des privilégiés' ; cf J.C. Passeron, 'Introduction' à Max Weber, *Sociologie des religions*, op. Cit. .

des proches, soit plus généralement avec des autrui jugés plus pertinents. Ce point capital permet d'expliquer à la fois pourquoi à Bagatelle les hommes et les femmes de la génération des parents, malgré les nombreuses injustices subies, acceptent leur sort et apprécient la France, tandis que leurs enfants qui ont bénéficié par rapport à eux de meilleures conditions de vie, d'éducation et de santé sont animés par un profond sentiment d'injustice. En effet, les parents évaluent leur parcours par comparaison avec les autres membres de leur famille d'origine (souvent restés au pays) tandis que leurs enfants se comparent aux enfants de leur âge grandissant en France. Au sein de cette cohorte de jeunes Français, dont ils partagent toutes les aspirations, ils se sentent particulièrement défavorisés. Mais le plus injuste, qui se superpose aux inégalités économiques, ce sont les discriminations dont les aînés font l'expérience sur les marchés du travail et du logement ; ils en parlent autour d'eux et transmettent leurs expériences et leurs angoisses aux plus jeunes.

Or les pratiques discriminatoires se situent évidemment à l'opposé d'un fonctionnement méritocratique. Il n'est donc pas surprenant que les jeunes des cités fassent preuve d'un profond scepticisme quant aux règles du jeu régissant la société française. Ils aimeraient pourtant pouvoir croire à son fonctionnement méritocratique, parce que ce principe leur apparaît lié à la modernité ; mais ils ne peuvent qu'en douter doublement, de par leurs origine ouvrière et de par leur appartenance à des catégories discriminées.

Prenons encore un exemple qui illustre parfaitement la théorie du double fondement du sentiment de justice distributive (mérite, besoin) : c'est le cas, extrêmement fréquent, d'une personne de milieu populaire qui vient solliciter auprès d'une institution une aide financière, et qui la revendique comme un dû. Une telle attitude surprend et irrite les agents institutionnels qui reçoivent le solliciteur ; pour eux il n'y a aucun dû, la question est de savoir si le demandeur mérite ou non l'aide de la société. A l'exception de ceux qui savent se mettre à la place du demandeur, soit en raison d'expériences antérieures, soit par capacité d'empathie, ils ne peuvent comprendre la logique du demandeur, qui se fonde sur le principe du besoin.

Dans ce rapport nous avons longuement développé la question de l'accès à la nationalité ; or celle-ci constitue pour les étrangers non seulement une ressource, mais ce que l'on pourrait appeler une *méta-ressource*, au sens où l'acquérir ouvre la porte à de nombreuses autres ressources. Il est évident que du point de vue de l'Etat français contemporain, l'acquisition de la nationalité n'est pas un droit mais une faveur accordée seulement à ceux et à celles qui le méritent. Les témoignages que nous avons recueilli montrent au contraire que pour les demandeurs elle est deux fois méritée : non seulement parce qu'ils ont beaucoup donné à la France, mais aussi parce qu'ils en ont grand besoin.

L'envers des questions de justice distributive est constitué par la question de la faute et de la sanction : la conception que l'on se fait de la justice et de l'injustice en cette matière complète le sentiment de justice. Or ici aussi une recherche des sociologues américains Hamilton et Rytina a montré l'existence de deux conceptions différentes. Ils ont interrogé des Blancs et des Noirs, des personnes à hauts et à bas revenus, sur leur conception des correspondances

entre faute et sanction. Deux résultats principaux se dégagent : que la sévérité des sanctions est plus grande dans les milieux aisés ; et que les personnes appartenant aux milieux défavorisés sont moins que les autres 'proportionnalistes' (ils proportionnent moins les sanctions aux fautes).

Jean Kellerhals résume ainsi l'interprétation que Hamilton et Rytina donnent de ce phénomène : " les Noirs et les pauvres sont beaucoup sensibles à l'injustice générale de la société. Ils se refusent en conséquence à juger d'un acte en soi, préférant l'inclure dans toute la séquence de ses déterminations et de ses corrélats".

Ce résultat éclaire d'une vive lumière certains phénomènes observés à Bagatelle et sans doute dans nombre d'autres cités de banlieue . De nombreux parents nous ont en effet fait part de leurs difficultés à inculquer à leurs enfants les notions de bien et de mal. Plusieurs l'ont mis explicitement en relation avec la montée d'un fort sentiment d'injustice correspondant directement à la dégradation de la situation économique des familles, à la fréquence des discriminations et des humiliations.

La mère d'un adolescent, qui s'efforce de surveiller de près ses fréquentations et ses pratiques, nous a expliqué qu'il arrive souvent que des jeunes du quartier, lorsqu'ils ont subi dans la journée des humiliations (refus de stage, refus d'embauche, rejets racistes) sont amenés pour évacuer leur rage à 'emprunter' une voiture et à se lancer dans des rodéos qui plus d'une fois ont très mal fini. Comment d'ailleurs comprendre de telles conduites suicidaires ?

C'est sans doute dans le même ordre d'idées qu'il faut comprendre l'exclamation de Mr. Angelo qui, après avoir évoqué toutes sortes d'injustices, s'est écrié : *Est-ce que l'on veut faire de nous des bandits ?*

Si l'on ne doit retenir qu'une seule idée de cette enquête, ce serait la suivante : la société française a tort de considérer les habitants des cités de banlieues comme des exclus, des classes dangereuses, des ennemis . Elle devrait au contraire les prendre, qu'ils soient adultes, jeunes ou enfants, comme des alliés potentiels. Les considérer comme des ennemis, c'est-à-dire avec suspicion, méfiance, hostilité, c'est faire d'eux de vrais ennemis à brève échéance. Au contraire, leur faire une place, reconnaître leur dignité et leurs droits, leurs capacités et leurs talents, les associer aux développements contemporains et à la vie politique, c'est s'en faire des alliés sûrs. Notre enquête nous amène à penser qu'ils ne demandent pas autre chose .